



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
N°AO/Z00/DBA/021/2018

**POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES SUR L'ENSEMBLE DES
SITES DE LA BCEAO**

MARS 2018

PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GENERALES

1. Objet

Le présent dossier d'appel d'offres porte sur l'acquisition de matériels informatiques à livrer sur l'ensemble des sites de la BCEAO. Les caractéristiques techniques détaillées des équipements concernés sont décrites dans la deuxième partie de ce dossier.

2. Allotissement

Le présent dossier d'appel d'offres est constitué des deux (2) lots distincts ci-après :

Lot 1 – Fourniture de huit cent un (801) postes de travail, à savoir :

- six cent quatre vingt (680) micro-ordinateurs de bureau ;
- trente (30) micro-ordinateurs spécifiques ;
- quarante neuf (49) micro-ordinateurs portables standard ;
- douze (12) micro-ordinateurs portables spécifiques ;
- trente (30) écrans supplémentaires.

Lot 2 – Fourniture de quatre vingt-dix (90) imprimantes et quarante (40) scanners

- quatre vingt sept (87) imprimantes laser noir et blanc ;
- trois (3) imprimantes laser couleur ;
- trente cinq (35) scanners standard ;
- cinq (5) scanners gros volume.

Chaque prestataire est libre de soumissionner pour l'un ou les deux (2) lots.

3. Conformité des offres

Toute offre qui ne répondrait pas explicitement aux exigences du présent dossier d'appel d'offres sera rejetée pour non-conformité.

4. Visite des lieux

Il n'est pas prévu de visite de site dans le cadre du présent dossier d'appel d'offres.

5. Groupement

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ou tout groupement d'entreprises. En outre, les candidats devront fournir tout document que la Banque Centrale viendrait à exiger avant l'attribution du marché.

En cas de groupement, la seule forme autorisée est le groupement solidaire. A ce titre, les entreprises concernées devront présenter dans leur soumission, l'acte constitutif du groupement signé par les Parties. Ce document devra en outre indiquer le chef de file dudit groupement.

6. Sous-traitance

La sous-traitance est subordonnée à l'accord préalable écrit de la Banque Centrale. Si elle est autorisée, la sous-traitance ne peut excéder trente pour cent (30%) de la valeur du contrat de base.

7. Période de validité des offres

La validité des offres devra être d'au moins de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

8. Langue de soumission

L'offre ainsi que tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, devront être rédigés en langue française.

9. Frais de soumission

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre et la Banque Centrale ne sera, en aucun cas, responsable de ces frais ou tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

10. Monnaie de soumission et de paiement

La monnaie utilisée est le franc CFA. Toutefois, l'Euro est accepté pour les fournisseurs établis hors de la zone CFA. Cependant, pour des besoins de comparaison, toutes les offres seront converties en francs CFA.

11. Régime fiscal

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), en date du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité et 8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre du présent marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA. A cet égard, les formalités d'obtention du titre d'exonération des droits de douane seront accomplies par la Banque Centrale.

12. Présentation des offres

Les offres, établies en trois (3) exemplaires (un original et deux copies), devront être présentées sous double enveloppe fermée, l'enveloppe externe portant la mention « **APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES SUR L'ENSEMBLE DES SITES DE LA BCEAO** »

A N'OUVRIR QU'EN COMMISSION DE DÉPOUILLEMENT

Au centre

Monsieur le Directeur
du Budget et des Approvisionnements
BCEAO Siège – Avenue Abdoulaye Fadiga
BP 3108 – DAKAR (Sénégal)

Chaque exemplaire des offres devra être présenté en quatre (4) parties distinctes :

- une lettre de soumission dûment signée ;
- une présentation de la société du soumissionnaire et/ou des sous-contractants ;
- une offre technique ;
- une offre financière.

NB : Une copie de l'offre devra également être transmise sous clé USB en version modifiable.

12.1. Lettre de soumission

Le soumissionnaire devra produire une lettre de soumission selon le modèle joint à l'annexe 1. Il n'est pas exigé de garantie de soumission. Des pièces administratives et financières complémentaires attestant de la régularité de l'entreprise peuvent être exigées avant l'attribution du marché.

12.2. Présentation du soumissionnaire et/ou des sous - contractants

La présentation du soumissionnaire ou des sous-contractants comprendra :

- une présentation générale de la société (dénomination, adresse, zones de couverture) ;
- la liste et les adresses complètes des transitaires du soumissionnaire dans les huit (8) pays de l'UMOA ;
- le nom du représentant local pour la prise en charge de la maintenance des équipements ;
- la copie des états financiers certifiés par le commissaire aux comptes pour les trois (3) derniers exercices (2014, 2015 et 2016).

Par ailleurs, les soumissionnaires devront fournir trois (3) copies des documents relatifs au statut juridique et au numéro d'immatriculation de la société et communiquer leurs références bancaires, à savoir :

- Code Banque :
- Code guichet :
- N° du compte :
- Clé RIB :
- IBAN :
- SWIFT :

Les soumissionnaires installés hors de la zone UEMOA devront indiquer leurs coordonnées bancaires conformément aux standards en vigueur dans leurs pays d'origine. Toutefois, ces informations devront être conformes aux normes de codification bancaire internationales.

Ils devront en outre communiquer les nom et prénoms du mandataire légal ainsi que la fonction occupée dans la société.

12.3. Offre technique

L'offre technique comprendra :

- les spécifications techniques, fonctionnelles et normes de performance, des équipements conformément aux exigences définies dans la deuxième partie du présent dossier d'appel d'offres ;
- les fiches techniques et prospectus en couleur des équipements proposés ;
- la liste d'au moins trois (3) références techniques similaires appuyées par les attestations de bonne exécution ou tout autre document équivalent ;
- le planning de livraison ;
- la formulation d'avis et remarques ;
- la communication de toute autre information technique jugée utile.

12.4. Offre financière

Les prix devront être établis en hors taxes et hors douane conformément aux cadres de devis estimatifs, joints à l'**annexe 2**.

Les prix indiqués par le soumissionnaire devront être établis en hors taxes et hors douane. Ils devront être fermes, non révisables et comprendre tous les coûts récurrents durant le cycle de vie des équipements, conformément à la méthodologie TCO (Total Cost of Ownership, Coût total de possession), à savoir :

-
- coût d'acquisition ;
 - durée de vie ;
 - coûts d'exploitation (main-d'œuvre) ;
 - coût de transport, de livraison et de pré-configuration ;
 - consommation énergétique ;
 - coût de maintenance.

L'utilisation éventuelle de moyens de livraison exceptionnels, même avec l'accord de la BCEAO, ne saurait ouvrir au fournisseur un droit quelconque à supplément ou indemnité.

13. Actualisation des offres techniques

Compte tenu des évolutions technologiques, il pourrait être demandé au soumissionnaire retenu de réviser son offre pour répercuter les évolutions technologiques éventuelles si un délai de six (6) mois s'écoule entre le lancement de l'appel d'offres et la signature du contrat de marché.

14. Agrément

Les soumissionnaires revendeurs devront fournir dans leur soumission, la preuve de l'agrément du fabricant des équipements.

15. Date et lieu de dépôt des offres

Les offres devront être déposées au Siège de la BCEAO, Avenue Abdoulaye FADIGA – BP 3108 DAKAR - Sénégal, au bureau 509 du 5^e étage de la Tour le **vendredi 27 avril 2018 à 17 H TU au plus tard.**

En ce qui concerne les offres transmises par courrier, le cachet de l'expéditeur (Poste, DHL, CHRONOPOST, EMS...) indiqué sur le pli fera foi.

16. Ouverture des plis et évaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à l'ouverture des plis, à la vérification de conformité, l'évaluation et au classement des offres reçues.

L'évaluation des offres s'effectuera par lot sur la base de leur conformité aux spécifications techniques du présent cahier des charges d'une part, et de l'analyse et de la comparaison des prix proposés, d'autre part.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché.

La Banque Centrale pourra exiger du fournisseur de prouver l'origine ainsi que l'état neuf des équipements. Elle se réserve également le droit de vérifier les capacités technique et financière du prestataire retenu à exécuter le marché de façon satisfaisante.

17. Publication des résultats et notification provisoire du marché

Les résultats de l'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BCEAO à l'issue du processus d'attribution. A cet égard, tout candidat peut former un recours par écrit, adressé au Directeur Général de l'Administration et du Patrimoine dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés, à compter de la publication des résultats. Le recours ne peut porter que sur l'attribution du marché. Le délai de réponse de la BCEAO est de dix (10) jours maximum. Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours doit être considéré comme rejeté.

Dans l'attente de l'issue d'un éventuel recours, une notification provisoire sera adressée au soumissionnaire pressenti.

18. Notification définitive du marché

Pour chaque lot, l'attribution du marché sera notifiée au soumissionnaire retenu. Un contrat pourrait lui être soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux Parties constituera le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

19. Modalités et délai de livraison

La livraison des équipements commandés se fera DAP « Delivered At Place » selon les incoterms 2010 dans les locaux du Siège et des autres sites de la BCEAO.

Les délais de livraison devront être indiqués dans la soumission et commenceront à courir à compter de la date de signature du marché.

Ce délai devra être scrupuleusement respecté sous peine d'une pénalité égale à un pour mille (1‰) du montant de la commande, par jour calendaire de retard. Toutefois, le montant de ces pénalités ne pourra excéder trois pour cent (3 %) du prix du marché.

20. Garantie

Tous les équipements, livrés neufs avec les dernières versions des logiciels, sont couverts par une garantie constructeur d'une durée d'un an au moins, pièces et main-d'œuvre.

La date de prise d'effet de la garantie, des services d'appui technique et des licences d'utilisation associés aux équipements livrés ne doit pas être antérieure à la date de livraison sur chaque site correspondant. Le non-respect de cette clause est un motif de rejet ou de résiliation du marché pour cause de non-conformité.

La garantie doit couvrir les vices cachés pouvant affecter le fonctionnement des équipements, la fourniture de pièces détachées ainsi que tous les frais liés aux réparations à effectuer (transport, déplacement, hébergement, main-d'œuvre, etc.) durant la période de garantie d'un an à compter de la signature du dernier bordereau de livraison.

21. Lieux de livraison

Les matériels seront livrés sur les sites ci-après :

Sites	Adresses
Siège	Avenue Abdoulaye FADIGA B.P. 3108 Dakar Sénégal
Direction Nationale de la BCEAO pour le Bénin	Cotonou, Avenue Jean-Paul II 01 B.P. 325 RP
Direction Nationale de la BCEAO pour le Burkina	Ouagadougou, Avenue Gamal Abdel Nasser B.P. 356
Direction Nationale de la BCEAO pour la Côte d'Ivoire	Abidjan, Avenue Abdoulaye FADIGA B.P. 01 1796 Abidjan 01
Direction Nationale de la BCEAO pour la Guinée-Bissau	Bissau Avenida dos Combatentes da Liberdade da Patria BP : 38 Bissau
Direction Nationale de la BCEAO pour le Mali	Bamako, 94 Avenue TRAVELE B.P. 206.
Direction Nationale de la BCEAO pour le Niger	Niamey, rue de l'Uranium B.P. 487

Sites	Adresses
Direction Nationale de la BCEAO pour le Sénégal	Dakar, Boulevard Général de Gaulle, Angle Triangle Sud B.P. 3159
Direction Nationale de la BCEAO pour le Togo	Lomé, rue Abdoulaye FADIGA B.P. 120
Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA	Abidjan, Avenue Boutreaux Roussel, 01 B.P. 7125

22. Assurance

Le fournisseur retenu et ses sous-contractants devront, à leur charge, souscrire à des polices d'assurance valables pendant toute la durée du contrat et couvrant notamment les risques de transport et/ou de livraison.

23. Modalités de paiement

En cas d'attribution du marché, les modalités de règlement proposées sont les suivantes :

- une avance forfaitaire de démarrage de cinquante pour cent (50 %) à la signature du contrat contre la fourniture d'une lettre de garantie à première demande délivrée par un organisme financier de premier ordre reconnu par la BCEAO. La mainlevée de cette garantie est effectuée par la Banque Centrale, vingt-huit (28) jours après la signature des bordereaux de livraison sur tous les sites ;
- quarante-cinq pour cent (45 %), à la livraison conforme des équipements, attestée par la signature des bordereaux de livraison sur tous les sites ;
- cinq pour cent (5 %) au titre de la retenue de garantie libérable à la fin de la période de garantie d'un an, dès la réception définitive ou sur présentation d'une caution de garantie d'égal montant délivrée par un établissement financier reconnu par la Banque Centrale.

24. Litiges et contestations

24.1 Tout litige sera réglé à l'amiable. A défaut, le différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et tranché par un (1) arbitre *ad hoc* désigné par la CCJA.

24.2 L'arbitrage se déroulera en langue française, à Dakar au Sénégal, et selon le droit sénégalais.

24.3 Les frais de l'arbitrage seront à la charge de la partie succombante.

25. Informations complémentaires

25.1 Pour toute demande d'informations complémentaires, les soumissionnaires pourront prendre l'attache de la Direction du Budget et des Approvisionnements, par courriel au moins dix (10) jours avant la date limite de dépôt des offres à l'adresse : courrier.zdba@bceao.int.

25.2 Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront systématiquement mises en ligne sur le site internet de la BCEAO à l'adresse www.bceao.int.

A ce titre, les candidats sont invités à consulter régulièrement ce site internet.

DEUXIEME PARTIE : CARACTERISTIQUES TECHNIQUES / CADRES DE DEVIS

Remarque importante

Dans le cadre de la livraison, le(s) soumissionnaire(s) retenu(s) doit/doivent communiquer à la BCEAO les numéros de série des équipements, repartis par site, dans un fichier modifiable, avant la signature du contrat.

Les micro-ordinateurs doivent être livrés et pré-installés sur chaque site conformément à une configuration de référence (master), en relation avec les équipes techniques de la BCEAO. Cette configuration doit intégrer, notamment, le partitionnement du disque et la pré-installation des logiciels courants utilisés à la BCEAO.

Tous les équipements à livrer doivent respecter les caractéristiques techniques minimales ci-après :

II.1. Lot 1 - Postes de travail

Le partitionnement du disque doit répondre aux dispositions ci-après :

- Une partition C : pour l'installation des systèmes et des applications ;
- Une partition D : pour les données des utilisateurs ;
- Une partition masquée de restauration du système sans altérer la partition D.

II.1.1. Micro-ordinateurs de bureau

- Micro ordinateur de gamme professionnelle ;
- Processeur Intel Core i5 de 7e génération à 3,4 GHZ ;
- 8 Go de RAM DDR4 ;
- 500 Go de disque dur de type SATA ;
- Interface Gigabit Ethernet RJ45, avec une prise en charge du PXE ;
- Clavier AZERTY et Souris ;
- Ports USB 2.0, USB 3.0 ;
- Carte son et haut parleur intégrés ;
- Connecteur mini-jack pour entrée micro et sortie casque ;
- Système d'exploitation 64 bits Windows 10 Professionnel, en langue française ;
- Écran plat 21" (1920 x 1080) ;
- Format tour.

II.1.2. Micro-ordinateurs spécifiques

- Station de gamme professionnelle ;
 - Processeur Intel Xeon E5-2600 v4 (3,5 GHz) ;
 - Chipset C612 ;
 - 16 Go RAM SDRAM DDR4 ;
 - Disque SAS 2,5",
 - Disque SATA 500Go ;
 - Interface vidéo avec 2 Go de mémoire et 2 ports DisplayPort, et pouvant gérer 2 ports Dual-Link DVI-I ;
 - Ports USB 2.0, USB 3.0 ;
-

-
- Interface Gigabit Ethernet RJ45 avec prise en charge du PXE ;
 - Entrée / Sortie audio / Microphone ;
 - Clavier AZERTY et Souris ;
 - Écran 21 pouces , 1920x1080 ;
 - Système d'exploitation Windows 10 Professionnel 64 bits ;
 - Format tour ;
 - Trente (30) écrans supplémentaires 21 pouces 16:9, 1920x1080, avec les câbles de raccordement pour l'ensemble des stations d'administration.

II.1.3. Micro-ordinateurs portables standards

- Portable de gamme professionnelle ;
- Fin et léger ;
- Processeur Intel Core i5 de 6e génération ;
- 8 Go de mémoire vive DDR4 pour l'ensemble ;
- Disque dur SATA de 500 Go ;
- Ports USB 2.0, USB 3.0, VGA, HDMI ;
- Interface Gigabit Ethernet intégrée ;
- Clavier AZERTY, rétro-éclairé ;
- Souris externe ;
- Réseau sans fil 802.11 a/b/g/n et Bluetooth ;
- Fast Ethernet RJ45 ;
- Haut parleur et microphone intégrés ;
- Webcam intégrée ;
- Lecteurs de carte SD/MMC ;
- Entrées/Sorties Caques micros ;
- Ecran 15.6" Full HD LED, 1920 x 1080, antireflet ;
- Pavé numérique ;
- Poids 2 kg maximum ;
- Système d'exploitation Windows 10 professionnel 64bits en français ;
- Housse de transport ;
- Autonomie 9h minimum ;
- TPM (Trusted Platform Module) et lecteur d'empreinte ;
- Câble de sécurité Kensington Microsaver

II.1.4. Ordinateurs portables spécifiques

- Portable de gamme professionnelle ;
 - Fin et léger ;
 - Processeur Intel Core i7 de 6e génération ;
 - 16 Go de mémoire vive DDR4 ;
 - Disque dur SATA de 500 Go ;
 - Ports USB 2.0, USB 3.0, VGA, HDMI ;
 - Interface Gigabit Ethernet intégrée ;
 - Clavier AZERTY, rétro-éclairé ;
 - Souris externe ;
 - Réseau sans fil 802.11 a/b/g/n et Bluetooth ;
-

-
- Fast Ethernet RJ45 ;
 - Haut parleur et microphone intégrés ;
 - Webcam intégrée ;
 - Lecteurs de carte SD/MMC ;
 - Entrées/Sorties Caques micros ;
 - Ecran 15.6" Full HD LED, 1920 x 1080, antireflet ;
 - Pavé numérique ;
 - Poids 2 kg maximum ;
 - Système d'exploitation Windows 10 professionnel 64 bits en français ;
 - Housse de transport ;
 - Autonomie 9h minimum ;
 - TPM (Trusted Platform Module) et lecteur d'empreinte ;
 - Câble de sécurité Kensington Microsaver.

Lot 2 : Imprimantes et scanners

II.2.1. Imprimantes Laser noir et blanc

- Type Hewlett-Packard (HP) Laserjet HP609x ou équivalent ;
- Vitesse d'impression 65 ppm ;
- Mémoire vive de 512 Mo ;
- Kit d'impression recto verso ;
- Deux (2) bacs de capacité 500 feuilles chacun ;
- Cordon d'alimentation à angle droit ;
- Logiciels et documentation sur CD-ROM ;
- Cartouche d'impression ;
- Port réseau Ethernet 100/1000 Mbps ;
- Port USB 2.0, USB 3.0.

II.2.2. Imprimante Laser couleur

- Type Hewlett-Packard (HP) Color LaserJet 553 ou équivalent HP ;
- Vitesse d'impression 30 ppm ;
- Mémoire vive de 512 Mo ;
- Capacité de 500 feuilles, en plusieurs bacs le cas échéant ;
- Kit d'impression recto verso ;
- Cartouche d'impression ;
- Port réseau Ethernet 100/1000 Mbps ;
- Port USB 2.0, USB 3.0 ;
- Logiciels et documentation sur CD-ROM ;
- Cordon d'alimentation à angle droit ;

II.2.3. Scanner standard

- Type Hewlett-Packard (HP) ScanJet Pro 4500 fn1 ou équivalent HP ;
 - Vitesse de numérisation 15 ppm ;
 - Numérisation recto verso ;
 - Capacité de 50 feuilles ;
 - Compatibilité TWAIN, ISIS, WIA ;
 - Mémoire vive de 128 Mo ;
-

- Port réseau Ethernet 100/1000 Mbps ;
- Ports USB 2.0, USB 3.0 ;
- Logiciels et documentation sur CD-ROM ;
- Cordon d'alimentation à angle droit.

II.2.3. Scanner gros volume

- Type Hewlett-Packard (HP) Digital Sender flow 8500 FN1 ou équivalent HP ;
 - Chargeur à plat, chargeur automatique ;
 - Numérisation couleur ;
 - Vitesse de numérisation 60 ppm ;
 - Numérisation recto verso ;
 - Bac d'alimentation d'une capacité de 100 feuilles ;
 - Compatible TWAIN, ISIS, WIA ;
 - Mémoire vive de 1024 Mo ;
 - Port réseau Ethernet 100/1000 Mbps ;
 - WiFi 802.11g ;
 - Fonctions de transfert de documents par messagerie et dossiers partagés ;
 - Port USB 2.0 ;
 - Gestionnaire sur CD ;
 - Cordon d'alimentation à angle droit.
-

ANNEXE : 1

Formulaire de soumission
(indiquer le lieu et la date)

A l'attention de :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BUDGET ET DES APPROVISIONNEMENTS

BP 3108 DAKAR

BCEAO/SIEGE

Objet : Fourniture de matériels informatiques sur l'ensemble des sites de la BCEAO

Nous, soussignés.....soumettons par la présente, une offre de prix pour la fourniture de matériels informatiques pour un montant de.....FCFA HT/HD ou.....euros.

Nous déclarons, par la présente, que toutes les informations et affirmations faites dans cette offre sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si notre proposition est retenue, à commencer la prestation au plus tard à la date convenue lors desdites négociations.

Signataire mandaté

Nom et titre du signataire

ANNEXE 2 : Cadres de devis**Lot 1** : Fourniture de huit cent un (801) Postes de travail

N°	Article	Quantité	Prix unitaire en FCFA HT-HD/euros	Montant en FCFA HT-HD/euros
1	Micro-ordinateurs de bureau	680		
2	Micro-ordinateurs spécifiques	30		
3	micro-ordinateurs portables standard	49		
4	Micro-ordinateurs portables spécifiques	12		
5	Ecrans supplémentaires	30		
	Accessoires	Forfait		
	Sous-total 1			
	Coût de maintenance	1		
	Coût de transport	1		
	Coût de livraison	1		
	Sous-total 2			
	Montant total de l'offre			

Arrêté le présent devis à la somme de : (en toutes lettres)**Lot 2** : Fourniture de quatre vingt-dix (90) imprimantes et quarante (40) scanners

N°	Article	Quantité	Prix unitaire en FCFA HT-HD/euros	Montant en FCFA HT-HD/euros
1	Imprimantes laser noir et blanc	87		
2	Imprimantes laser couleur	3		
3	Scanners standard	35		
4	Scanners gros volumes	5		
	Accessoires	Forfait		
	Sous-total 1			
	Coût de maintenance	1		
	Coût de transport	1		
	Coût de livraison	1		
	Sous-total 2			
	Montant total de l'offre			

Arrêté le présent devis à la somme de : (en toutes lettres)